

N°821

09 Juillet 2020  
Notre courriel :  
ufc@cgt-fapt.fr

FLASH  
CADRES



FLASH  
CADRES

## Le statut cadre reconnu

La CGT est signataire de l'Accord National Interprofessionnel (ANI) de l'encadrement et c'est une bonne nouvelle à plusieurs titres. Premièrement, il donne une définition de ce qu'est un cadre encadrant ou expert au niveau de la qualification, du degré d'autonomie dans le travail, des responsabilités sociales et économiques ou sociétales. Deuxièmement, cette définition, homogène au plan national, permet une garantie face à la concurrence entre grandes et petites entreprises ou face à l'attractivité entre territoire. Sans cet ANI, quelle valeur d'être cadre dans une PME ou dans un grand groupe ? Quelle valeur dans un territoire tête de région ou dans un territoire touché par la désertification industrielle ? L'ANI est une garantie face à l'inversion de la hiérarchie des normes imposée par la loi Macron. Troisièmement, l'APEC (Association Pour l'Emploi des Cadres), en remplacement de l'AGIRC (retraite complémentaire des cadres fusionnée avec l'ARRCO), devient l'opérateur qui, en concertation avec les branches professionnelles, mettra en œuvre, pour chaque convention collective, les critères d'entrée dans le statut.

Enfin, les employeurs ne pourront pas limiter l'accès au statut à une définition plus restrictive que la définition nationale, ce qui garantit aux cadres leur affiliation à l'APEC et le bénéfice d'un dispositif de prévoyance pionnier, entièrement financé par la part dite « patronale de la cotisation », pour la couverture des risques décès, invalidité, incapacité. Ainsi confortée, cette prévoyance est généralisable à l'ensemble du salariat.



### Branche Poste

#### Des emplois pérennes

Depuis le début de la Pandémie, le Groupe La Poste a fait le choix de ne plus recourir à l'emploi précaire invoquant une baisse de trafic et/ou d'activité. Pourtant, dans tous les services, le sous-effectif est une réalité qui a de graves conséquences pour l'ensemble du personnel en termes de dégradation des conditions de travail, d'équilibre vie privée/professionnelle, de refus de congés etc.

C'est pourquoi la CGT exige la transformation de tous les emplois précaires en CDI, d'abord pour ouvrir des perspectives dans le futur de leur vie à ces personnels précaires, ensuite pour améliorer les conditions de travail de l'ensemble des personnels, enfin pour remplacer tous les départs et combler les postes vacants.

Pour des emplois pérennes, la CGT vous invite à signer la pétition.

#### Augmentations au rabais

A DPD, la CGT-FAPT a été la seule à revendiquer une augmentation générale des salaires lors de la reprise des NAO pour tous les salariés, agents de maîtrise et cadres dans tous les services.

Aux 5% d'augmentation demandés pour les salariés au SMIC et aux 2% pour tous avec prise en compte du Covid-19 pour l'ensemble du personnel, la direction répond par des « primettes » et une augmentation de la prime de panier.

Mais c'est de salaire dont il est question. Parce, en dehors de son rôle premier, il sert aussi de base de calcul pour les heures supplémentaires et les majorations d'ancienneté, pour le calcul des indemnités chômage et évidemment pour le niveau de pension de retraite.

A la réouverture des négociations la direction revoit à la baisse ses propres propositions. Les Négociations Annuelles Obligatoires sur les salaires ont été bâclées et l'injustice demeure.

### Branche Télécoms

#### Et pour les salarié.e.s ?

Cette année, les NAO à Orange balance entre cynisme et hypocrisie. Le PDG a affirmé que l'entreprise passerait la crise sans conséquence grâce à une bonne réserve financière, justifiant ainsi l'octroi de 530 M€ de dividendes aux actionnaires. Alors que cette réserve s'est constituée grâce aux 2 Mds de bénéfices annuels produits par les salariés, la Direction ne propose que 61 M€ (110 M€ en 2019) pour les salariés, soit 1,8% de taux global.

Pourtant, avant le confinement, la Direction disait vouloir « faire évoluer la masse salariale » aujourd'hui, elle justifie ce faible budget par un futur « incertain », sans annoncer aucun chiffre.

Le seul chiffre donné étant la baisse ponctuelle de l'inflation suite à la crise, faisant totalement abstraction de l'inflation 2019, des résultats d'Orange et de notre implication dans la bonne marche de l'entreprise qu'elle juge si naturelle ! Dans ce contexte, comment signer un tel accord sur les salaires ?

#### Rien à négocier !

L'accord intéressement porte, chaque année, la négociation des objectifs des critères. Pour 2020, la CGT a demandé qu'Orange ajuste les objectifs en tenant compte des réalités liées à la crise sanitaire. La CGT a dénoncé des critères de déclenchement aléatoires, sur lesquels les personnels n'ont pas de prise et orientés par des choix purement financiers. La CGT a porté l'augmentation de l'enveloppe plafonnée à 5% de la somme des salaires, la suppression des critères sur lesquels les salariés n'ont pas de prise, la neutralisation des absences imposées par la crise sanitaire, une répartition d'un montant égal à l'ensemble des personnels et la mise en place d'un 13ème mois afin de pérenniser les éléments de rémunération.

La direction est restée sur ses positions en maintenant des objectifs supérieurs à ceux de 2020. En bref, il n'y avait rien à négocier !

Fédération des Activités Postales et de Télécommunications **CGT**

Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22

Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cgt-fapt.fr> espace Cadres

## Échos

### Dégraissage et concentration

La crise sanitaire sert de prétexte ou accélère les restructurations, ce sont des centaines d'emplois dans la presse et les médias qui sont menacés, à NextRadioTV (BFM, RMC), au Parisien, à Paris-Normandie. D'autres plans de suppression d'emplois se préparent à Webedia et chez Reworld Media.

Au journal l'Equipe c'est une diminution de 10% des salaires et la suppression de 16 jours de RTT qui est demandé aux salariés. Certains voient dans la multiplication des rachats un mal nécessaire pour assurer le financement des titres de presse.

Le SNJ-CGT y voit surtout une dangereuse accélération de la concentration des médias, qui s'accompagne d'une grave atteinte au pluralisme de la presse, à l'emploi, aux conditions de travail et à la qualité de l'information.

## Santé

### Gardez vos médailles !

Les personnels hospitaliers et des Ehpad ont fait preuve d'une implication sans faille pendant l'épidémie. Le gouvernement leur a promis des médailles et des primes distribuées de manière partielle et aléatoire, alors que les personnels veulent des augmentations et des recrutements.

La CGT réaffirme que la santé est un investissement essentiel au bien-être de la population et du pays. C'est pourquoi le gouvernement doit, sans plus tarder, annoncer l'ouverture de lits, le recrutement en urgence de personnels pour l'hôpital et les Ehpad ainsi que la revalorisation générale des salaires. Après les 16 et 30 juin, la CGT appelle à se mobiliser le 14 juillet, avec les personnels des hôpitaux, des Ehpad, pour défendre l'emploi, les salaires et les conditions de travail !

### Une filière industrielle de la santé

La crise sanitaire a mis en évidence la faiblesse de notre production en matière de matériels de soins, de médicaments et de produits nécessaires pour répondre aux besoins.

Depuis des années, les politiques gouvernementales n'ont fait qu'accroître notre dépendance aux firmes étrangères pour la production de dispositifs essentiels. Elles ont fait l'impasse ou détricoté les coopérations entre les différents acteurs, ne se sont pas attachées à structurer les filières industrielles et n'ont porté aucune politique incitative.

La CGT est porteuse de solutions, parmi lesquelles, repenser le pilotage des Centres Stratégiques de Filière, en y incluant les organisations syndicales et la société civile, créer des centres de recherches technologiques dans chaque CHU, reconsidérer l'utilisation de l'argent public, créer un centre public de développement technologique et d'industrialisation des respirateurs ou encore de l'imagerie médicale.

## International

### Reconnaitre l'Etat Palestinien

Au 1er juillet, le gouvernement israélien devait annexer une nouvelle partie de la Cisjordanie. De nombreuses voix se sont élevées, partis politiques, associations et organisations syndicales dont la CGT, pour dénoncer une violation du droit international qui sonne le glas de la solution à deux Etats. Depuis des années, le gouvernement israélien procède déjà à l'accaparement continu de terres palestiniennes, aux transferts forcés, au renforcement du maillage des colonies et à l'incorporation du droit israélien aux territoires occupés. Face à la réprobation internationale B. Netanyahu fait marche arrière, se retranchant derrière d'autres priorités en Israël, comme la 2ème vague de Covid 19 et ses conséquences économiques. Néanmoins, les enjeux sont trop importants pour adopter une approche attentiste, les responsables politiques ont l'obligation d'agir, le moment est venu de reconnaître l'Etat de Palestine.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) espace Cadres

## Échos

### Essentiels, puis virés !

La direction d'Alcatel-Lucent International du groupe Nokia annonce un 4<sup>ème</sup> plan de licenciement.

Les 3 667 salariés se sentent trahis car ils sont restés mobilisés pendant le confinement et qualifiés « d'essentiels » à l'activité de la nation. De plus, les carnets de commande sont pleins et les résultats économiques sont bons.

Dans la 4G/5G, les salariés montrent un savoir-faire reconnu par les clients. En janvier 2019, l'Etat avait exigé le maintien de la R&D en France et la pérennité des sites de Lannion (22) et Nozay (91) et aujourd'hui ?

Rien ne justifie cette attaque dans un secteur non-impacté par le Covid-19 !

Les salariés avec les syndicats et les élus politiques sont bien décidés à se battre contre ces fermetures !

## Reconstruire le monde

### Sécurité Sociale Professionnelle, l'urgence !

Alors que le gouvernement maintient sa réforme régressive, le nombre de chômeurs, en mai, a atteint son plus haut niveau depuis 1996, avec 6 125 400 chômeurs.

Mais le pire reste à venir car les plans sociaux sont, pour l'instant, déclaratifs et l'arrivée dans le monde du travail des jeunes sortants des études n'a pas encore produit ses effets. La crise actuelle souligne bien la nécessité d'une Sécurité Sociale Professionnelle, proposée par la CGT, afin d'attacher les droits non plus à l'entreprise mais à la personne et d'assurer à chacun.e la continuité de son salaire.

Il est urgent d'annuler la réforme scandaleuse de l'assurance chômage. « Plus jamais ça : un monde à reconstruire », signez la pétition pour l'annulation de la réforme assurance chômage <https://go.lemouvement.org/petitions/assurancechomage>.

### Travailleurs à part entière

Pendant le confinement, la CGT a appelé à la régularisation des travailleurs sans papiers uniquement sur la preuve de leur relation de travail. Ces travailleurs ont fait partie des « premiers de corvée » durant la crise sanitaire, ils ont assuré des activités indispensables dans le tertiaire comme le nettoyage et l'entretien des locaux, bureaux et habitation, mais aussi ont travaillé dans l'agriculture, la livraison etc. Ils ont été contraints au travail dissimulé, souvent au détriment de leur santé, ou bien ont été privés de travail et sans revenu.

Soutenez le mouvement pour permettre à ces travailleurs et travailleuses sans papier d'obtenir la régularisation, l'égalité des droits dans les entreprises, la protection sociale et la sécurité pour tous les migrants. « On bosse ici. On vit ici. On reste ici » est d'une criante actualité.

## Égalité

### Les Femmes ne paieront pas la crise !

Le patronat annonce la couleur, toutes les obligations sociales et environnementales des entreprises doivent être allégées pour leur permettre de se concentrer sur la crise économique !

En vertu de ce principe, pas nouveau mais bien connu en cas de crise, le patronat a failli gagner l'annulation d'une directive européenne sur la transparence salariale.

Grâce à la mobilisation, elle a été maintenue à l'ordre du jour. Dans les entreprises, pas question que les enveloppes de ratrapage salarial soient ponctionnées ! Pas question d'organiser une mise en concurrence entre les femmes et les hommes ! La discrimination contre les femmes doit cesser et le travail et les qualifications doivent être payés !

L'objectif de l'égalité salariale et professionnelle F/H ne peut être sacrifié au prétexte de la crise économique.